



UN PLAN GOUVERNEMENTAL EN FAVEUR DE L'APPRENTISSAGE

Depuis le 1er juillet 2020

Une aide exceptionnelle à l'embauche d'un.e apprenti.e

- **8000 € par apprenti.e :**

du DUT 2ème année à la licence professionnelle
contrat d'apprentissage conclu entre le 1er juillet 2020 et
le 28 février 2021 (apprenti de + de 18 ans)

- Versée sans conditions aux entreprises de - **de 250 salariés**
et avec conditions pour les + de 250

Des questions ? contactez-nous !

Le CFA de l'université Le Havre Normandie vous accompagne jusqu'à la mise en place du contrat.

Renseignements au 02 32 74 45 21 ou alternance@univ-lehavre.fr